


GROUPE IRD
Société anonyme au capital de 44 276 499,25 €
40, rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ-EN-BAROEUL
RCS LILLE METROPOLE n°456 504 877


Thierry Dujardin
Directeur
Général

**EXTRAIT
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 17 DECEMBRE 2024**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
LE DIX SEPT DECEMBRE A QUATORZE HEURES,**

Les administrateurs de la société se sont réunis au siège social et par visioconférence MS TEAMS sur convocation adressée par le Président du Conseil d'administration en date du 9 Décembre 2024.

Etaient présents ou représentés :

Les Administrateurs :

- M. Jean-Pierre LETARTRE, Président
- Mme Fabienne DEGRAVE
- Madame Alice GUILHON, représentée par Mme Isabelle HOTTEBART
- Mme Isabelle HOTTEBART
- Mme Prune LE CORRE
- Mme Odile MAUDENS, représentée par Mme Fabienne DEGRAVE
- M. Yann ORPIN
- Mme Blandine PESSIN, représentée par M. Jean-Pierre LETARTRE
- Mme Caroline POISSONNIER
- M. Marc VERLY
- Caisse d'Epargne et Prévoyance HDF, représentée par M. Laurent ROUBIN, en visioconférence
- ENTREPRISES ET CITES, représenté par M Gérard MEAUXSOONE
- ETHDF, représentée par M. Arnaud LEFORT
- GIPEL, représenté par M. Patrick MALBRANQUE, ayant donné pouvoir à M. Marc VERLY
- HOLDING MALAKOFF HUMANIS, représenté par M. Philippe BORDE, en visioconférence
- RESALLIANCE SA, représenté par M. Pascal BOULANGER,
- UITH, représentée par M. Bernard VANDERSHOOTEN

Les Censeurs :

- M. Jean-Pierre GUILLON
- Mme Geneviève VITRE-CAHON

Plus de la moitié au moins des membres du Conseil d'administration étant présents ou représentés, le Conseil réunissant le quorum requis peut délibérer valablement.

La Société GRANT THORNTON, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est représentée par M. Didier HAZEBROUCK.

La société KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est représentée par M. Arnaud DELPIERRE, assistant à la réunion en visioconférence.

Assistent également à la réunion :

- M. Thierry DUJARDIN, Directeur Général,
- M. Paul DAMESTOY, Directeur Général Adjoint,

- M. Jean-François DUFRESNE, Directeur financier,
- Mme Maxence GAILLIARD, Directrice juridique.

M. Jean-Pierre LETARTRE préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Les fonctions de secrétaire de séance sont remplies par Mme Maxence GAILLIARD.

Le Président rappelle au Conseil qu'il a été convoqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

----- **LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE** -----

- **Arrivée au terme d'un mandat de Fabienne DEGRAVE en sa qualité d'Administratrice et de membre du Comité d'audit au 31 décembre 2024 et cooptation de Geneviève VITRE CAHON en qualité d'Administratrice et de nouveau membre du Comité d'audit**

----- **LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE** -----

- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

Le Conseil passe à l'ordre du jour de la réunion.

----- **LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE** -----

X - Arrivée au terme d'un mandat de Fabienne DEGRAVE en sa qualité d'Administratrice et de membre du Comité d'audit au 31 décembre 2024 et cooptation de Geneviève VITRE CAHON en qualité d'Administratrice et de nouveau membre du Comité d'audit

Madame Fabienne DEGRAVE informe le Conseil qu'elle a atteint la limite d'âge fixée par les statuts pour détenir un mandat d'administrateur et qu'il est donc réputé démissionnaire de son mandat au 31 décembre 2024.

Le Président et le Conseil d'administration en prennent acte et remercient chaleureusement Madame Fabienne DEGRAVE pour la façon dont elle a exercé son mandat d'Administratrice et de Présidente du Comité d'audit et pour les conseils avisés qu'elle a toujours su leurs donner.

Le Président propose aux administrateurs la cooptation en qualité d'administrateur de la Société ALIXIS, représentée par Madame Geneviève VITRE-CAHON pour la durée restant à courir de sa prédécesseur, soit jusqu'à l'AGO tenue en 2028 et statuant sur les comptes 2027.

« Après en avoir délibéré, le Conseil décide de coopter la Société ALIXIS, Société par actions simplifiée à associé unique dont le siège est sis à LILLE(59800), 12 rue de Thionville (RCS LILLE METROPOLE n° 934.776.717), en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Fabienne DEGRAVE, à compter du 1^{er} janvier 2025 et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'AGO tenue en 2028 et statuant sur les comptes 2027 et prend acte de la désignation de Madame Geneviève VITRE CAHON, de nationalité française, née le 13 juin 1964 à CARHAIX-PLOUGUER (29)), demeurant à LILLE(59800), 12 rue de Thionville en qualité de représentant permanent de la Société ALIXIS au sein du Conseil d'administration de GROUPE IRD SA »

Le Président propose également le remplacement de Madame Fabienne DEGRAVE, en qualité de membre et Présidente du Comité d'audit par Madame Geneviève VITRE-CAHON compte tenu de ses compétences.

« Après en avoir délibéré, le Conseil décide de nommer Madame Geneviève VITRE CAHON, en qualité de Présidente du Comité d'audit, en remplacement de Fabienne DEGRAVE, à compter du 1^{er} janvier 2025 et pour la durée de son mandat d'administratrice. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

----- LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE -----

X - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et autres.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 17h25.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président

Un administrateur